

## Conditions Générales de Vente SKARGO

### Article 1 : Champ d'application des CGV

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de plein droit à toute vente de biens proposés sur le site internet [www.skargo.fr](http://www.skargo.fr)

**Le Vendeur** est la société ABSOLEM ABSOLEM, SAS au capital de 100 000 euros, dont le siège social est situé 25 rue des charronneries, RCS Orléans, numéro SIREN 440737799 représentée par Florent Maréchal, en sa qualité de Président,

**L'Acheteur** est soit une personne morale soit une personne physique, étant précisé que l'Acheteur agit en qualité de *Professionnel* dans le cadre de son activité commerciale.

**Lieu de la Vente** : la Vente se réalise uniquement façon dématérialisée en ligne.

**Le site internet** : [www.skargo.fr](http://www.skargo.fr) est la propriété de la société ABSOLEM, il vise à vendre, en ligne.

**L'acte de Vente** : La vente est réputée conclue à la date de l'achat immédiat par l'Acheteur. Préalablement à cette date, les présentes conditions de vente sont mises à la disposition de tout Acheteur à titre informatif sur le site internet en bas de la page home. Tout achat immédiat implique l'adhésion aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur toutes autres conditions.

### Article 2 - Information précontractuelle

Préalablement à l'achat immédiat, ces conditions générales de vente sont tenues à disposition de l'Acheteur sur le site internet, qui reconnaît les avoir lues. L'Activité de la société ABSOLEM vise à promouvoir la communication des Entreprises et des Organisations organisés autour de 3 pôles adaptables aux besoins du Client : Création – Production- Opérationnel. C'est dans le cadre de cette activité que ABSOLEM a décidé de lancer la commercialisation de produits novateurs à des fins notamment de communication.

Les produits régis par les présentes conditions générales sont ceux qui figurent sur le site internet du Vendeur et qui sont indiqués comme vendus et expédiés par le Vendeur. Ils sont proposés dans la limite des stocks disponibles. Les produits sont décrits et présentés avec la plus grande exactitude possible. Toutefois, si des erreurs ou omissions ont pu se produire quant à cette présentation, la responsabilité du Vendeur ne pourrait être engagée Les photographies des produits ne sont pas contractuelles.

L'Acheteur reconnaît avoir eu connaissance, préalablement à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes conditions générales de vente.

#### 2.1 Descriptif des produits vendus

Les produits sont fabriqués par la société ABSOLEM, dans ses ateliers situés sur Ormes.

- **le SKARGO** : il s'agit d'un objet permettant d'ouvrir et fermer les portes, d'appuyer sur des touches (ascenseur, clavier TPE) « sans les mains », il peut se fixer sur un porte-clefs. Il est fabriqué soit en polyméthacrylate de méthyle soit en inox. Il est disponible en plusieurs coloris, personnalisables. Il ne s'agit pas d'un produit de santé, il n'est donc pas réglementé et ne dispose donc pas de la norme CE. Le produit peut être désinfecté par tout moyen à votre convenance. Ses caractéristiques techniques sont les suivantes : dimensions > 90 mm x 34 mm x 6 mm \_ poids en grammes > 7 g et 25 g pour l'inox\_ couleur : transparent, blanc, orange, bleu, rouge, jaune.

### Article 3 – Commande et Vente

Par commande, il faut entendre toute commande passée par l'Acheteur et payée en ligne. Un mail confirmant la commande passée est aussitôt adressé à l'Acheteur. La Vente devient ferme et définitive dès que le paiement a été validé par l'organisme de paiement en ligne. La fourniture en ligne du numéro de carte bancaire de l'Acheteur et la validation finale de la commande vaudront preuve de :

- l'accord de l'Acheteur
- exigibilité des sommes dues au titre du bon de commande,
- signature et acception expresse de toutes les opérations effectuées.

L'organisme de paiement en ligne est STRIPE.

En cas d'utilisation frauduleuse de la carte bancaire, l'Acheteur est invité, dès le constat de cette utilisation, à contacter [contact@skargo.fr](mailto:contact@skargo.fr). Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques du Vendeur dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties. L'archivage des bons de commande et des factures est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve.

### Article 4 – Produit indisponible

Tout produit indisponible est affiché comme tel sur le site afin qu'aucune vente ne soit réalisée dans une telle hypothèse si malgré tout, suite à une défaillance dans la gestion des stocks, certains objets devenaient indisponibles malgré la commande passée, et

l'achat effectué, l'Acheteur aura le choix soit d'annuler la commande, soit de patienter le temps du réapprovisionnement. Si celui-ci n'est pas possible, le remboursement sera automatiquement réalisé dans un délai de 15 jours à compter du jour de l'indisponibilité du produit. Dans cette hypothèse, la responsabilité du Vendeur ne pourra pas être recherchée.

## **Article 5 - Livraison et résolution du contrat**

### **5.1 Principes**

Sauf conditions particulières expresses propres à la vente, la livraison s'effectuera au lieu indiqué par l'Acheteur par les Services de LA POSTE ou autres services de livraison pour toutes les commandes passées sur le site. A défaut d'indication ou d'accord quant à la date de livraison ou d'exécution, le Vendeur livre le bien ou exécute la prestation sans retard injustifié et au plus tard 14 jours ouvrées après la conclusion du contrat. En cas de manquement du Vendeur à son obligation de livraison à la date ou à l'expiration du délai prévu ci-dessus, ou, à défaut, au plus tard 30 jours après la conclusion du contrat, l'Acheteur peut résoudre le contrat, en écrivant à l'adresse mail suivante : [commande@skargo.fr](mailto:commande@skargo.fr)

Les frais et les risques liés à l'opération de livraison des produits sont à la charge exclusive du Vendeur. A compter de la livraison, les risques des produits sont transférés à l'Acheteur.

### **5.2 Absence ou difficultés lors de la livraison**

**5.2.1 absence** : Aucune livraison n'est effectuée dans les campings, hôtels, postes restantes et boîtes postales. Les produits sont livrés à l'adresse indiquée par l'Acheteur sur le bon de commande, l'Acheteur devra veiller à son exactitude. Tout colis renvoyé au Vendeur à cause d'une adresse de livraison erronée ou incomplète sera réexpédié aux frais de l'Acheteur. L'Acheteur peut, à sa demande, obtenir l'envoi d'une facture à l'adresse de facturation et non à l'adresse de livraison, en validant l'option prévue à cet effet sur le bon de commande. Si l'Acheteur est absent le jour de la livraison, le livreur laissera un avis de passage dans la boîte aux lettres, qui permettra de retirer le colis à l'endroit et pendant le délai indiqué.

**5.2.2 avaries** Si au moment de la livraison, l'emballage d'origine est abîmé, déchiré, ouvert, l'Acheteur doit alors vérifier l'état des articles. S'ils ont été endommagés, l'Acheteur doit impérativement refuser le colis et noter une réserve sur le bordereau de livraison (colis refusé car ouvert ou endommagé). L'Acheteur doit indiquer sur le bon de livraison et sous forme de réserves manuscrites accompagnées de sa signature toute anomalie concernant la livraison (avarie, produit manquant par rapport au bon de livraison, colis endommagé, produits cassés...). Cette vérification est considérée comme effectuée dès lors que l'Acheteur, ou une personne autorisée par lui, a signé le bon de livraison. L'Acheteur devra alors confirmer par courrier recommandé ces réserves au transporteur au plus tard dans les deux jours ouvrables suivant la réception du ou des articles et transmettre une copie de ce courrier au Vendeur à l'adresse suivante : [commande@skargo.fr](mailto:commande@skargo.fr)

Si les produits nécessitent d'être renvoyés au Vendeur, ils doivent faire l'objet d'une demande de retour auprès du Vendeur dans les 7 jours. Toute réclamation formulée hors de ce délai ne pourra être acceptée. Le retour du produit ne pourra être accepté que pour les produits dans leur état d'origine (emballage, accessoires, notice...).

### **5.3 : Erreurs de livraison/ conformité produit**

L'Acheteur devra formuler auprès du Vendeur le jour même de la livraison ou au plus tard le premier jour ouvré suivant la livraison, toute réclamation d'erreur de livraison et/ou de non-conformité des produits en nature ou en qualité par rapport aux indications figurant sur le bon de commande. Toute réclamation formulée au-delà de ce délai sera rejetée.

La réclamation pourra être faite, au choix de l'Acheteur :

- numéro de téléphone : 02 38 59 24 24 (indiquer le n° de téléphone d'accueil du Vendeur) ;
- adresse de courrier électronique : [contact@skargo.fr](mailto:contact@skargo.fr) .

Toute réclamation non effectuée dans les règles définies ci-dessus et dans les délais impartis ne pourra être prise en compte et dégagera le Vendeur de toute responsabilité vis-à-vis de l'Acheteur. A réception de la réclamation, le Vendeur attribuera un numéro d'échange du ou des produit(s) concerné(s) et le communiquera par e-mail à l'Acheteur. L'échange d'un produit ne peut avoir lieu qu'après l'attribution du numéro d'échange. En cas d'erreur de livraison ou d'échange, tout produit à échanger ou à rembourser devra être retourné au Vendeur dans son ensemble et dans son emballage d'origine, en Colissimo Recommandé, à l'adresse suivante : 25 rue des Charronneries – 45140 Ormes. Les frais de retour sont à la charge du Vendeur.

## **Article 6 - Annulation de la commande**

En cas d'annulation de la commande par l'Acheteur, après acceptation du Vendeur, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, une somme correspondant à 50% du montant total HT de la commande sera acquise au Vendeur, à titre de dommages et intérêts, en réparation du préjudice ainsi subi. Cette annulation ne pourra survenir qu'avant l'envoi de la marchandise, l'Acheteur, professionnel, ne disposant pas d'un droit de rétractation. Dans cette hypothèse, l'annulation ne sera validée que par retour de l'accord de l'Acheteur, en suivant un remboursement sera effectué par chèque dans un délai de 30 jours déduction faite des 30%.

## **Article 7 - Réception des produits**

L'Acheteur prendra réception des produits commandés, dans le délai de 14 jours ouvrés à compter de la réception de l'avis de

mise à disposition adressé par le Vendeur dès livraison des produits. Passé ce délai, le Vendeur pourra de plein droit résoudre la vente, si bon lui semble, sans mise en demeure préalable, en application des dispositions de l'article 1657 du code civil. L'Acheteur assumera les frais et risques du transport des produits vendus, postérieurement à leur livraison.

## **Article 8 - Prix**

Les prix sont fermes et définitifs. Sauf conditions particulières expresses propres à la vente, les prix des produits vendus sont ceux figurant sur le site internet au jour de la commande. Ils sont exprimés en monnaie légale et stipulés Hors Taxes. Le Vendeur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais s'engage à appliquer les tarifs en vigueur indiqués au moment de la commande, sous réserve de disponibilité à cette date. Les prix sont indiqués en euros. Ils ne tiennent pas compte des frais de livraison, facturés en supplément, et indiqués avant la validation de la commande. Les prix tiennent compte de la TVA applicable au jour de la commande et tout changement du taux applicable TVA sera automatiquement répercuté sur le prix des produits de la boutique. Le paiement de la totalité du prix doit être réalisé lors de la commande. Si une ou plusieurs taxes ou contributions, notamment environnementales, venaient à être créées ou modifiées, en hausse comme en baisse, ce changement pourra être répercuté sur le prix de vente des produits.

## **Article 9 – Paiement du prix et retard**

### **9.1 : paiement**

Aucune commande ne pourra être prise en compte à défaut d'un complet paiement à cette date. Le règlement se fait par paiement en ligne. En cas de refus par l'organisme de paiement, la commande sera considérée comme nulle et non avenue.

### **9.2 Facture**

Une facture dématérialisée sera remise à l'Acheteur :

- par mail dès la commande passée sur le site internet

Sur simple demande, une copie pourra être réadressée ultérieurement.

### **9.3 Pénalités de retard**

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par l'Acheteur au-delà des délais ci-dessus fixés, et après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard seront acquises automatiquement et de plein droit au Vendeur, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable et entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par l'Acheteur, sans préjudice de toute autre action que le Vendeur serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre de l'Acheteur. Le taux des pénalités de retard est celui de l'intérêt légal multiplié par 3, du montant TTC du prix d'Achat figurant sur ladite facture

### **9.4 Indemnité forfaitaire de recouvrement**

Pourra être exigée le paiement d'une indemnité de recouvrement pour l'Acheteur qui ne réglera pas la facture dans les termes convenus. Cette indemnité s'élève soit à 40€ par facture impayée soit au montant réel des frais engagés auprès d'un intervenant extérieur pour gérer le recouvrement.

## **Article 10 - Responsabilité de ABSOLEM**

L'entière responsabilité d'ABSOLEM et celle de ses collaborateurs relatifs à tout manquement, négligence ou faute, relevée à l'occasion de l'exécution des prestations, sera plafonnée au montant du prix réglé au titre des prestations mises en cause, afin de couvrir les réclamations de toute nature (intérêts et frais inclus), et ce, quel que soit le nombre d'actions, de fondements invoqués, ou de parties aux litiges. Cette stipulation ne s'appliquera pas à une responsabilité pour décès ou blessure corporelle, ni à toute autre responsabilité que la loi interdit d'exclure ou de limiter. La responsabilité ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et est limitée aux préjudices directs à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit par ailleurs, la responsabilité ne pourra être déclenchée dans les cas suivants :

- suite à un manquement ou à une carence d'un produit ou d'un service dont la fourniture ou la livraison ne lui incombe pas
- pour les faits et/ou données qui n'entrent pas dans le périmètre des prestations, et/ou qui n'en sont pas le prolongement ;
- en cas d'utilisation des produits, pour un objet ou dans un contexte différent de celui dans lequel il est intervenu, de mise en œuvre erronée des recommandations ou d'absence de prise en compte des réserves du Vendeur.
- en cas de défaut de qualité, de disponibilité et de fiabilité des réseaux de télécommunications quelque soit leur nature en cas de transport des données ou d'accès à internet.

ABSOLEM ne répond ni de ses assureurs ni des dommages indirects, ni du manque à gagner ou de la perte de chance ou de bénéfices escomptés, ni des conséquences financières des actions éventuellement intentées par des tiers à l'encontre de l'Acheteur.

### **Article 11 - Garanties - Généralités**

ABSOLEM est garante de la conformité des biens au contrat, permettant à l'Acheteur de formuler une demande au titre de la garantie légale de conformité ou de la garantie des défauts de la chose vendue.

### **Article 12 - Force majeure et circonstances exceptionnelles**

Toutes circonstances indépendantes de la volonté des parties empêchant l'exécution dans des conditions normales de leurs obligations sont considérées comme des causes d'exonération des obligations des parties et entraînent leur suspension.

La partie qui invoque les circonstances visées ci-dessus doit avertir immédiatement l'autre partie de leur survenance, ainsi que de leur disparition. Seront considérés comme cas de force majeure tous faits ou circonstances irrésistibles, extérieurs aux parties, imprévisibles, inévitables, indépendants de la volonté des parties et qui ne pourront être empêchés par ces dernières, malgré tous les efforts raisonnablement possibles. De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et des tribunaux français : le blocage des moyens de transports ou d'approvisionnements, tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, foudre, l'arrêt des réseaux de télécommunication ou difficultés propres aux réseaux de télécommunication externes à l'Acheteur. Les parties se rapprocheront pour examiner l'incidence de l'événement et convenir des conditions dans lesquelles l'exécution du contrat sera poursuivie. Si le cas de force majeure a une durée supérieure à trois mois, les présentes conditions générales pourront être résiliées par la partie lésée.

Dans l'hypothèse particulière de la survenance d'une pandémie ayant notamment pour conséquence le blocage soit de la livraison ou production des matières premières utilisées pour la fabrication des produits, soit de la production même des produits vendus, soit des moyens de transport et de livraison, la responsabilité du Vendeur ne pourra pas être recherchée et aucune indemnisation à ce titre ne pourra être sollicitée par l'Acheteur.

### **Article 13 - Propriété intellectuelle**

Le contenu du site internet (documents techniques, dessins, photographies, etc.) reste la propriété du Vendeur, seul titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ce contenu. Il en est de même pour la marque SKARGO dont la société ABSOLEM est propriétaire, marque en cours de dépôt. L'Acheteur ne pourra faire aucun usage de la marque, que ce soit à titre professionnel ou personnel et sur quelque support que ce soit. Les Acheteurs s'engagent à ne faire aucun usage de ce contenu ; toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

### **Article 14 - Informatiques et Libertés RGPD**

Les données nominatives fournies par l'Acheteur sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures. Elles peuvent être communiquées aux partenaires du Vendeur chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes. Les données à caractère personnel, conformément au RGPD, sont collectées puis traitées sur le fondement du consentement donné par l'Acheteur au moyen de l'acceptation des présentes CGV mais également d'un consentement exprès sollicité au moment de la passation de commande. Ainsi l'Acheteur accepte expressément que certaines données à caractère personnel telles noms, prénoms, adresses...soit collectées puis traitées aux fins de réalisation du contrat de vente. En ce sens, une charte RGPD est soumise et disponible pour tous les internautes et Acheteur.

### **Article 15 - Non-validation partielle**

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

### **Article 16 - Non-renonciation**

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions générales ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

### **Article 17 - Titre**

En cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses, et l'une quelconque des clauses, les titres seront déclarés inexistantes.

### **Article 18 - Propriété intellectuelle et exclusivité**

Tous les documents techniques, produits, dessins, photographies remis aux Acheteurs demeurent la propriété exclusive de ABSOLEM, seule titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ces documents, et doivent lui être rendus à sa demande. Les Acheteurs s'engagent à ne faire aucun usage de ces documents, susceptible de porter atteinte aux droits de propriété industrielle ou intellectuelle du fournisseur et s'engagent à ne les divulguer à aucun tiers.

Les objets vendus notamment l'SKARGO est la propriété de la société ABSOLEM en cela il est protégé au regard de la propriété intellectuelle, un brevet ayant été réalisé ainsi qu'un dépôt de marque et logo. Ainsi l'Acheteur ne pourra pas commercialiser les

objets vendus sur le présent site, ni faire usage de la marque ou du logo sans autorisation expresse du Vendeur. A défaut, il sera susceptible d'être condamné par devant les juridictions compétentes afin de faire cesser immédiatement cet usage illicite.

#### **Article 19 - Transfert des risques**

La propriété de la chose vendue est transférée à l'Acheteur dès l'instant où les parties sont d'accord sur la chose et sur le prix. En conséquence, le transfert de propriété des produits et des risques de perte et de détérioration s'y rapportant est réalisé, à la charge de l'Acheteur, dès acceptation du bon de commande par le Vendeur.

#### **Article 20 - Juridiction compétente**

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pas pu être résolus à l'amiable entre le Vendeur et l'Acheteur, seront soumis au Tribunal de commerce d'Orléans.

#### **Article 21 - Langue du contrat**

Les présentes conditions générales de vente sont rédigées en langue française.